



## Journée d'étude régionale du lundi 3 juin 2019 Organisation de la journée

- ↳ **Lieu** Auditorium du Musée des Beaux-Arts – 1 Rue Fernand Rabier – 45000 ORLEANS
- ↳ **Horaires** : 9h30 / 16h30
- ↳ **Déjeuner** : libre à l'extérieur
- ↳ **Conditions financières de participation**

<b>Tarif général</b>	110 € / personne
<b>Tarif spécifique pour les contributeurs au CREAI</b>	
- pour les 2 premiers inscrits	50 € / personne
- pour les 3èmes et suivants	30 € / personne

### ↳ **Conditions d'annulation :**

Seule une annulation signifiée au CREAI Centre – Val de Loire par écrit avant 5 jours avant la journée entraînera le remboursement des sommes versées, déduction faite de 20 € par participant (frais administratifs et de dossier). Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacement de participants formulées par écrit seront possibles à tout moment.

### ↳ **Facturation / Attestation :**

Une facture valant convention simplifiée de formation sera adressée après la journée. Chaque participant recevra une attestation de présence.

■ **Dossier suivi par Blandine GAILLARD :**  
Renseignements et inscriptions  
CREAI Centre – Val de Loire –  
35 avenue de Paris - 45000 ORLEANS  
Tél. 02 38 74 56 00 / [b.gaillard@creai-centre.asso.fr](mailto:b.gaillard@creai-centre.asso.fr)  
Numéro FPC : 2445 0000 745

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Journée d'étude régionale du 3 juin 2019

A retourner au CREAI Centre– Val de Loire – [b.gaillard@creai-centre.asso.fr](mailto:b.gaillard@creai-centre.asso.fr)  
 au plus tard le **20 Mai 2019**

**(merci de respecter la date limite d'inscription pour des questions d'organisation)**

Organisme gestionnaire : .....

Structure : .....

Adresse complète : .....

.....

Tél- : .....

E-mail : .....

	NOM	PRÉNOM	FONCTION	MONTANT INSCRIPTION
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				

**MODE DE REGLEMENT :** ATTENTION ! NE SERONT TRAITÉES QUE LES INSCRIPTIONS ACCOMPAGNÉES DU RÈGLEMENT OU DE L'AVIS D'ENGAGEMENT ADMINISTRATIF

- PAR CHÈQUE JOINT À L'ORDRE DU CREAI CENTRE – VAL DE LOIRE
- PAR VIREMENT (Préciser l'objet) (Compte Crédit Coopératif : FR76 4255 9000 2541 0200 3273 977)
- A RÉCEPTION D'UNE FACTURE

• **DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 20 MAI 2019**

Seules les inscriptions accompagnées du règlement ou de l'avis d'engagement administratif seront traitées.

• **ANNULATION** : Seule une annulation signifiée au CREAI Centre par écrit 15 jours avant la date de la journée de formation entraînera le remboursement des sommes versées, déduction faite de 20 € par participant (frais administratifs et de dossier). Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacement de participants formulées par écrit seront possibles à tout moment.

• **FACTURATION / ATTESTATION** : Une facture valant convention simplifiée de formation sera adressée après la journée, accompagnée des attestations de présence.

# PLAN D'ACCES

1, Rue Fernand Rabier 45000 ORLEANS

